



# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Assier, le 28 mars 2018

Communiqué de Presse

## Mobilisation de soutien aux confédérés entendus par la gendarmerie

Deux paysans sont entendus respectivement ce mercredi 28 mars et jeudi 29 mars à la gendarmerie de Livernon. La Confédération paysanne a organisée un rassemblement de soutien pour réaffirmer ces positions sur ce dossier sensible.

La Confédération Paysanne du Lot a occupé le site du méthaniseur de Gramat et bloqué son accès vendredi 15 décembre 2017 de manière non-violente, dans le respect des personnes et du matériel, et sans effraction puisque le site n'était pas sécurisé.

Suite à cette action qui s'est déroulée sans heurt, la société BioQuercy a porté plainte pour dégradation et violation de propriété privée.

Nous dénonçons le danger des épandages de déchets issus de ce méthaniseur industriel géant (déchets d'abattoirs, boues de station d'épuration) sur la qualité des eaux souterraines et la santé publique, particulièrement sur les sols karstiques du causse.

Nous dénonçons aussi les problèmes de sécurité du site « danger d'incendie et d'explosion » selon les employés du site, que nous aurions mis en péril avec le déploiement d'une banderole en plastique. Nous rappelons que lors de notre action, aucune barrière n'empêchait l'accès au site et aucun panneau ne prévenait du danger.

Nous demandons que seules des ressources locales soient méthanisées à Gramat. Nous demandons aussi que des analyses, accessibles à tous les citoyens, soient effectuées sur tous les lots de digestats avant épandage, ainsi que la transparence sur les lieux d'épandages et les volumes épandus.

Le récent arrêté d'interdiction d'exploitation pris par la Mairie de Montvalent sur le site de stockage montre la légèreté avec laquelle l'Etat suit ce dossier. Que ce soit sur la sécurité du site principal et des sites de stockages, ou sur la mise en œuvre des plans d'épandages, avec des épandages en plein hiver, les règles ne sont clairement pas respectées !

La Confédération paysanne du Lot n'entend pas cesser sa lutte contre cette unité de méthanisation, et continue de se mobiliser pour préserver la santé de tous les citoyens lotois.

Elle poursuivra ses actions et ses recours juridiques. Elle appelle les citoyens à la soutenir, en participant aux manifestations et en faisant un don à l'ordre des « Amis de la Conf » pour couvrir les frais juridiques (don déductible des impôts).

Contacts :

Cyril VOROBIOFF -- 06 37 79 35 77

Patrice RAVET – 06 84 48 67 99